



LA FÉDÉRATION DES CAMPEURS,
CARAVANIERS ET CAMPING-CARISTES



Calculez le poids total de votre camping-car

PVOM (à demander à votre vendeur) <i>Le chauffeur est inclus dans le PVOM pour 75 kg</i>	+	kg
Par sécurité, ajoutez 5 % au PVOM (voir recto)	+	kg
En roulant réservoir plein (120 L), ajoutez 100 kg (vérifiez la contenance du réservoir - homologué 20 L)	+	kg
Passagers (75 kg par passager) 4 places carte grise = 3 passagers = 225 kg	+	kg
Poids des accessoires (recto)	+	kg
= Poids théorique du véhicule à la livraison		kg

Quels risques si vous êtes en surcharge ?

Si vous êtes en surcharge (art. R312-2), même en conduisant un poids lourd, vous risquez une contravention de classe 4 (90 €), par tranche de 500 kg de surcharge.

Votre véhicule peut être immobilisé dès que vous avez plus de 5 % de surcharge.

Que vous reste-t-il pour vos bagages ? (vaisselle, linge, nourriture...)

Poids total autorisé en charge <i>(il peut-être inférieur à 3 500 kg)</i>	kg
Poids théorique du véhicule à la livraison	-
= réserve pour les objets nécessaires à la vie à bord	kg

RAPPEL Permis de conduire

Vous avez obtenu **votre permis B avant le 20/01/1975**, vous pouvez le faire convertir gratuitement en B79 par la préfecture de votre département et conduire un camping-car poids lourd.

Le permis CI européen vous permettra de conduire un camping-car poids lourd jusqu'à 7 500 kg.

Charge utile, gaz et eau potable

2 bouteilles de gaz pleines de contenance 13 kg pèsent 55 kg. Une seule bouteille pleine, même de petite taille et pesant 11 kg est admise pour que le camping-car soit homologué, soit une différence de 44 kg.

Beaucoup de véhicules sont homologués avec 20 L d'eau potable : si votre réservoir en contient 120 L, la différence est de 100 kg. Demandez bien à votre concessionnaire ce qui a été retenu lors de l'homologation et tenez-en compte dans le calcul de votre charge utile.



Rejoignez la FFCC et profitez de nombreux avantages !

La FFCC peut répondre à toutes vos questions concernant le camping-car.

Plus d'infos :

www.ffcc.fr - 01 42 72 84 08 - info@ffcc.fr